

Les classifications d'emploi à la FPO :

L'Ontario peut faire **mieux!**

- ➔ Les classifications d'emploi au sein de la FPO datent de l'ère des dinosaures.
- ➔ Notre travail est important. Pourtant, des milliers de membres du SEFPO ne reçoivent pas ce qu'ils méritent pour le travail qu'ils font.
- ➔ En 1995, Mike Harris a dépouillé les employés de leur droit de soumettre leurs griefs de classification en arbitrage.
- ➔ Nous n'avons d'autre moyen que l'arbitrage pour forcer le gouvernement à répondre à nos problèmes de classification d'une manière qui soit équitable – ou à nous accorder des salaires justes.
- ➔ On compte plus de 8 000 griefs de classification à la FPO. Après 15 mois de médiation, le gouvernement McGuinty veut en ignorer plus de 7 500.
- ➔ En vertu de la convention collective actuelle, le gouvernement travaille avec le SEFPO pour développer un nouveau système de classification. Mais sans accès à l'arbitrage, nous ne pouvons pas garantir que le nouveau système sera meilleur que l'ancien.
- ➔ Il est temps que Dalton McGuinty répare les dégâts de Mike Harris.

Vous pouvez nous aider

- Envoyez un message à Dalton McGuinty • Signez cette carte postale
- Retournez-la à votre délégué du SEFPO ou à votre bureau régional
- Visitez www.sefpo.org pour en apprendre plus.



Monsieur le premier ministre,

Les employés de la FPO
méritent le bon salaire pour
l'emploi effectué!

À l'attention de tous les membres du SEFPO à la FPO

Le bon salaire pour l'emploi effectué!

Si vous travaillez à la Fonction publique de l'Ontario, vous savez que les classifications d'emploi des membres du SEFPO – et nos salaires – sont complètement dépassés. C'est pourquoi plus de 8 000 membres ont déposé un grief de classification.

Médiation contre arbitrage

Il reste juste un petit problème. En 1995, Mike Harris a changé les règles. Il nous a dérobé notre droit de soumettre nos griefs de classification en arbitrage. Jusqu'à maintenant, les Libéraux du gouvernement McGuinty ont refusé de nous rendre ce droit.

En 2005, votre syndicat a signé une nouvelle convention collective avec le gouvernement de Monsieur McGuinty. Le SEFPO a accepté qu'un processus de médiation spécial soit mis sur pied pour essayer de résoudre les griefs de classification. Malheureusement, la médiation, ce n'est pas de l'arbitrage. Les médiateurs ne peuvent pas forcer le gouvernement à s'occuper de nos griefs en fonction de leurs mérites. Et ils ne peuvent pas imposer d'entente lorsque le gouvernement traîne les pieds.

Une offre que nous avons dû refuser

C'est pourquoi – après 15 mois d'efforts – vos représentants du SEFPO ont dû laisser tomber le processus de médiation. Ils n'ont pas eu le choix.

Le gouvernement McGuinty a offert de reclassifier 375 plaignants et de verser un montant forfaitaire à 214 autres plaignants – mais ça, à condition que 7 543 plaignants ne reçoivent rien. Il a refusé d'entendre des milliers de griefs. Et lorsqu'il reclassifiait l'emploi d'un plaignant, il refusait de modifier la classification des non plaignants qui font le même travail. Une offre que nous ne pourrions jamais accepter.

Réparer le système

Il existe une solution. Le gouvernement doit amender la *Loi sur la négociation collective des employés de la Couronne*. Il doit rétablir le droit à l'arbitrage des griefs de classification des membres du SEFPO. Les problèmes de classification des employés de la FPO ne seront jamais résolus de façon équitable autrement.

Vous pouvez nous aider. Veuillez signer la carte postale ci-dessous. Retournez-la à votre délégué du SEFPO ou à votre bureau régional. Visitez www.sefpo.org pour d'autres façons de nous aider.



Monsieur le premier ministre,

Si vous envisagez d'honorer votre promesse de reconstruire les services publics, il est temps d'arrêter d'ignorer les gens qui font tourner la Fonction publique de l'Ontario.

En 1995, Mike Harris nous a pris notre droit à l'arbitrage des griefs de classification d'emploi. C'est pourquoi nos salaires et classifications se sont mis à perdre du terrain. C'est pourquoi il reste plus de 8 000 griefs de classification à régler au sein de la FPO. Et c'est pourquoi la médiation n'a pas réussi à réparer le problème.

Il n'y a qu'une seule solution. Vous devez amender la *Loi sur la négociation collective des employés de la Couronne* pour rétablir le droit à l'arbitrage.

Notre travail compte. Nous méritons des classifications d'emploi qui sont justes – et des salaires qui reflètent le travail que nous accomplissons!

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, mes salutations distinguées.

Nom : _____

Ministère : _____

Titre du poste : _____

NE POSTEZ PAS
CETTE CARTE
RETENEZ-LA
au
SEFPO

Dalton McGuinty, premier ministre
Principal édifice de l'Assemblée
législative
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1A4



www.sefpo.org